

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE SAINT BONNET DE SALERS

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 AVRIL 2013

DEBUT DE SEANCE : 9 heures 30

Présents : MM Olivier Andrieu, Colette Dauzet, Lucien Larrive, Sophie Roche, Jean-Paul Tournadre, François Venon

Absents non excusés : Mme Delphine Quintard, Mr Stéphane Pomeyrol

Absents excusés : Mr Jean-Pierre Lalie qui a remis son pouvoir à Mr François Venon

Mme Véronique Rolland – Ben Amara qui a remis son pouvoir à Mr Lucien Larrive

Mr Thierry Léoquet qui a remis son pouvoir à Mme Colette Dauzet

Vote du compte administratif 2012 du CCAS – Affectation du Résultat

Le compte administratif 2012 laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 2 633,23 € qui est affecté à la ligne 002 : report à nouveau créateur.

Approuvé à l'unanimité

Vote du Compte de Gestion 2012 du CCAS

Le compte de gestion dressé par le Trésorier est approuvé à l'unanimité.

Vote du Budget Primitif 2013 du CCAS

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 2 633,23 €

Voté à l'unanimité.

Vote du Budget Primitif 2013 du service de l'Assainissement

Dépenses d'exploitation

- charges à caractère général :	11 637,00 €
- charge de personnel :	700,00 €
- dépenses imprévues :	300,00 €
- virement à la section d'investissement :	11 918,53 €
- amortissements :	17 314,29 €
TOTAL :	41 869,82 €

Recettes d'exploitation

- produits des services :	19 700,00 €
- dotations et participations :	2 800,00 €
- autres produit de gestion courante :	500,00 €
- amortissements :	918,39 €
- résultat reporté :	17 951,43 €
TOTAL :	41 869,82 €

Dépenses d'investissement

- travaux réseau et station :	596 676,00 €
- amortissements :	918,39 €
TOTAL :	597 594,39 €

Recettes d'investissement

- virement de la section de fonctionnement :	11 918,53 €
- subvention d'investissement :	561 373,71 €
- amortissements :	17 314,29 €
- solde d'exécution reporté :	6 987,86 €
TOTAL :	597 594,39 €

Voté à l'unanimité

Vote du Budget Primitif 2013 du Lotissement

Dépenses de fonctionnement

- charges à caractère général :	65 000,00 €
- compte de stock :	65 000,00 €
- déficit reporté :	742,00 €
TOTAL :	130 742,00 €

Recettes de fonctionnement

- produits des ventes :	25 000,00 €
- dotations et participations :	40 000,00 €
- produits exceptionnels :	742,00 €
- compte de stock :	65 000,00 €
TOTAL :	130 742,00 €

Dépenses d'investissement

- transfert entre section :	65 000,00 €
-----------------------------	-------------

Recettes d'investissement

- transfert entre section :	65 000,00 €
-----------------------------	-------------

Voté à l'unanimité

Vote du Budget Primitif 2013 de la commune

Dépenses de fonctionnement

- charges à caractère général :	111 917,00 €
- charges de personnel :	132 530,00 €
- atténuation de produits :	200,00 €
- autres charges de gestion courante :	67 300,00 €
- charges financières :	14 000,00 €
- charges exceptionnelles :	5 000,00 €
- dépenses imprévues :	500,00 €
- virement à la section d'investissement :	3 306,00 €
- amortissement :	216,72 €
TOTAL :	334 969,72 €

Recettes de fonctionnement

- atténuation de charges :	1 000,00 €
- produits des services :	26 800,00 €
- impôts et taxes :	132 068,00 €
- dotations et participations :	150 055,00 €
- autres produits de gestion courante :	17 800,00 €
- produits financiers :	30,00 €
- produits exceptionnels :	7 216,72 €
TOTAL :	334 969,72 €

Dépenses d'investissement

- travaux aux bâtiments communaux :	5 000,00 €
- matériels divers :	1 000,00 €
- voirie 2013 :	31 233,56 €
- terrain :	10 000,00 €
- déneigement, matériel de voirie :	6 000,00 €
- travaux éclairage public :	1 500,00 €
- remboursement d'emprunt :	73 800,00 €
- dépôts et cautionnements :	2 000,00 €
- subvention d'équipement versée :	210 000,00 €
- résultat reporté :	138 487,15 €
TOTAL :	479 020,71 €

Recettes d'investissement

- subventions d'investissement :	13 944,00 €
- FCTVA :	36 776,00 €
- excédent de fonctionnement :	115 777,99 €
- emprunt :	305 000,00 €
- dépôts et cautionnements :	2 000,00 €
- produits de cessions d'immobilisation :	2 000,00 €
- virement de la section de fonctionnement :	3 306,00 €
- opération d'ordre :	216,72 €
TOTAL :	479 020,71 €

Voté à l'unanimité

Vote des taux d'imposition

Madame le Maire propose la révision des taux d'imposition pour 2013 comme suit :

- taxe d'habitation : 9,10 % (produit attendu : 24 779 €)
 - taxe foncière (bâti) : 11,74 % (produit attendu : 22 118 €)
 - taxe foncière (non bâti) : 59,48 % (produit attendu : 58 171 €)
- soit une augmentation de 2 %

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ces taux

Emprunt

Madame le Maire rappelle qu'afin de financer les travaux d'assainissement des villages de Ruzolles et Tougouse, il y a lieu de réaliser un emprunt.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé et après échange de vue décide, à l'unanimité :

- de demander à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Centre France un emprunt de 250 000 € d'une durée de 15 ans, au taux fixe de 3,55 %. Frais de dossier : 0,10 % du montant accordé.

- d'autoriser Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cet emprunt, étant précisé que le déblocage des fonds pourra se faire suivant les besoins.

Adoption d'une motion sur les finances des départements

Suite au courrier de Monsieur Vincent Descoeur, Président du Conseil Général du Cantal, Madame le Maire donne connaissance de la motion sur les finances des Départements.

Celle-ci :

- Demande au Gouvernement de réviser les critères de calcul du potentiel financier et des conditions d'attribution des crédits de péréquation et du fonds exceptionnel afin d'assurer un mécanisme pérenne tel qu'instauré en 2011 en faveur des Départements ruraux ;
- Réaffirme la sollicitation du Département de bénéficier d'une dotation au titre de la 2ème section du fonds exceptionnel pour 2013, permettant de maintenir l'équilibre de ses ressources globale de péréquation, soit 8,5M€ ;
- Demande un traitement différencié et privilégié pour les Départements dans le cadre de la réduction, qui est souhaitée la plus limitée possible, des dotations d'Etat à intervenir à compter de 2014 ;
- Demande la mise en oeuvre d'un accompagnement tant en moyens financiers qu'humains de l'exercice des compétences actuelles et de tout nouveau transfert à intervenir dans le cadre de l'Acte III de la Décentralisation en projet.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, soutient l'action du Conseil Général et approuve cette motion.

Fin de séance : 12 h